



Déclaration en soutien aux peuples autochtones, sociétés traditionnelles et communautés locales dans les politiques et prises de décision relatives aux défis de l'environnement

Les peuples autochtones, sociétés traditionnelles et communautés locales qui sont les gardiens de la diversité bioculturelle, apportent des éclairages précieux et des perspectives singulières en matière d'actions politiques à mener pour faire face aux grands enjeux environnementaux mondiaux qui sont au cœur des préoccupations de Rio + 20 (Conférence des Nations unies sur le Développement Durable, juin 2012). Leur expertise s'appuie notamment sur des savoirs et savoir-faire empiriques susceptibles d'assurer :

- le maintien de la diversité biologique et de la diversité culturelle qui sont interdépendantes ;
- l'adaptation au changement climatique et la réduction de ses effets ;
- la création de paysages forestiers, agricoles et pastoraux résilients et productifs ;
- le soutien de systèmes alimentaires et de santé équitables permettant d'accéder à la sécurité et la souveraineté alimentaire ;
- la protection des sites naturels, paysages et territoires sacrés comme l'un des fondements de la pérennité bioculturelle ;
- le développement de protocoles communautaires garants de leurs droits et responsabilités ainsi que de la préservation de leur héritage bioculturel.

Les savoirs et les solutions que les peuples autochtones, sociétés traditionnelles et communautés locales proposent, sont intimement ancrés dans leurs cultures, leurs paysages et leurs territoires, et sont aujourd'hui encore marginalisés et menacés. En conséquence, le monde est en train de perdre des visions et des capacités adaptatives pourtant requises pour faire face aux défis globaux.

La ville de Montpellier, située dans la région du Languedoc-Roussillon, France, a eu le privilège d'accueillir le 13^{ème} Congrès de la Société Internationale d'Ethnobiologie durant le mois de mai 2012. À cette occasion, les représentants de peuples autochtones, sociétés traditionnelles et communautés locales ont décrit des exemples concrets de leurs capacités à s'adapter, à innover et à se maintenir face aux changements environnementaux globaux. Les participants au congrès ont interpellé les décideurs sur la nécessité de reconnaître ces droits et savoirs, tel qu'ils sont énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones, lors des grands rendez-vous mondiaux tel que Rio + 20.

Les peuples autochtones, sociétés traditionnelles et communautés locales sont les dépositaires d'un patrimoine biologique, culturel et spirituel unique et néanmoins d'intérêt universel. Ils sont des sentinelles capables d'assurer le suivi des changements environnementaux globaux. Ils sont des innovateurs à même de traiter les défis auxquels le monde doit faire face, depuis les régions de hautes montagnes jusqu'aux régions circumpolaires, depuis les régions côtières jusqu'aux régions forestières, depuis les régions insulaires jusqu'aux confins des régions désertiques.

Je vous invite fortement à écouter les peuples autochtones, sociétés traditionnelles et communautés locales, à tenir compte de leur message et à les soutenir. Je vous invite également à tirer parti de leurs savoirs, savoir-être et expériences pour enrichir les politiques, décisions et actions à même de nous assurer un avenir juste, équitable, et perdurable.

Madame Hélène Mandroux, Maire de la ville de Montpellier, France
25 mai 2012